

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 04471

Numéro SIREN : 833 381 734

Nom ou dénomination : A.P.I. LAURAGAIS

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/027097

Désignation de l'entreprise : SAS A.P.I LAURAGAIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 2 B Av Francois Mitterand		31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS					
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant ☐ *					
Numéro SIRET * 8 3 3 3 8 1 7 3 4 0 0 0 1 5							
		Exercice N, clos le, 31122021					
		N-1 31122020					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	1 312	AC	1 312	1 296
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 205	AG	4 205	50
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
		Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	26 232	AU	13 907	12 326
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Avances et acomptes	AX		AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés		BD	2 624	BE	2 624	2 592	
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières *	BH	1 900	BI	1 900	1 900		
TO TAL (II)		BJ	36 273	BK	18 112	18 162	21 149
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	228 390	BY	228 390	336 005
		Autres créances (3)	BZ	62 332	CA	62 332	25 574
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités		CF	77 824	CG	77 824	50 716	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	7 096	CI	7 096	5 378	
	TO TAL (III)	CJ	375 642	CK	375 642	417 674	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	411 915	1A	18 112	393 804	438 823
Renvois : (1) Dont droit au bail.		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	1 900	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :	

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise		SAS A.P.I LAURAGAIS		Néant ☐	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :150 000.....)	DA	150 000	150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG			
	Report à nouveau	DH	(63 310)	(46 995)	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	14 959	(16 315)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	101 649	86 690	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	76 598	82 000	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	2	2	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	41 934	44 664	
	Dettes fiscales et sociales	DY	170 281	223 918	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	3 340	1 549	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	292 154	352 133		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	393 804	438 823		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	232 045	270 133	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **393 804** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 816 729** euros et un total **charges** de **1 801 770** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **14 959** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	1 296		16			1 312
	Autres	4 205					4 205
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 501		16			5 517

CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	18 274					18 274
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	7 959					7 959
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 232					26 232

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	2 592		32			2 624
	Prêts et autres immobilisations financières	1 900					1 900
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 492		32			4 524

TOTAL		36 225		48			36 273
--------------	--	---------------	--	-----------	--	--	---------------

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	4 155	50		4 205
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 155	50		4 205
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	5 373	1 827		7 200
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	5 549	1 158		6 707	
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		10 921	2 985		13 907
TOTAL		15 076	3 036		18 112

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencé aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 900	1 900	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	228 390	228 390	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	300	300	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 212	5 212	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	811	811	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	56 009	56 009	
	Charges constatées d'avances	7 096	7 096	
	TOTAL DES CREANCES	299 718	299 718	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	76 598	16 489	60 110	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	41 934	41 934		
	Personnel et comptes rattachés	60 435	60 435		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 242	30 242		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	56 755	56 755		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	22 849	22 849		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2	2		
	Autres dettes	3 340	3 340		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	292 154	232 045	60 110	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		1 432			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		6 834			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

31/12/2021

Total des Produits à recevoir		7 853
Autres créances clients CLIENTS FACTURES A ETABLIR	7 042	7 042
Autres créances SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	811	811

Charges à payer

31/12/2021

Total des Charges à payer		64 928
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		31 339
Fournisseurs	31 339	
Dettes fiscales et sociales		33 590
Dettes provision. pour congés p	5 801	
Autres charges à payer	2 847	
Charges sociales sur congés pa	1 781	
Autres charges à payer	1 224	
Etat taxe apprentissage	5 085	
Etat taxe CET à payer	1 444	
Etat taxe FPC à payer	15 188	
Etat TVS à payer	220	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		7 096	7 096
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			7 096

Capital social

		31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		150 000,00	1,0000	150 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		150 000,00	1,0000	150 000,00

Engagements financiers

31/12/2021	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties PRET PGE GARANTI A HAUTEUR DE 90% DU MONTANT SOIT 80 000 EUROS		72 000
		72 000
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		72 000
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Annexe libre

TABLEAU VARIATION EFFECTIFS

	2021	2020
PERMANENTS	3,12	3
INTERIMAIRES	40,37	31,62

A.P.I. LAURAGAIS
Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 euros
Siège social : 2 bis avenue François Mitterrand,
31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS
833 381 734 RCS TOULOUSE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à **14 959,48 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	14 959,48 euros
-------------------------------	------------------------

Au compte "report à nouveau"	14 959,48 euros
<i>En absorption des pertes antérieures</i>	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Laurent DUPONT
P/ la société ALTERNATIVE
Présidente



A.P.I. LAURAGAIS
Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 euros
Siège social : 2 bis avenue François Mitterrand,
31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS
833 381 734 RCS TOULOUSE

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS
(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : **A.P.I. LAURAGAIS**

Forme juridique : société par actions simplifiée

Numéro unique d'identification - (Siren) : 833 381 734 RCS TOULOUSE

Représentée par : Monsieur Laurent DUPONT, dirigeant de la société ALTERNATIVE

(x) agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

(x) étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021

☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

() Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

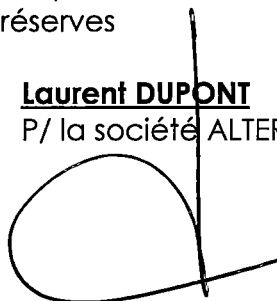
() Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

() Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

() Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Laurent DUPONT

P/ la société ALTERNATIVE





A.P.I. LAURAGAIS
2 bis, avenue François Mitterrand
31290 VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2021

API LAURAGUAIS

Société par actions simplifiée au capital de 150 000 €

Siège social :

**2 bis Avenue François Mitterrand
31290 VILLEFRANCHE-DE-LAURAGUAIS**

RCS TOULOUSE : 833 381 734

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

BGH EXPERTS & CONSEILS

Société de Commissariat aux Comptes

**4, rue Isaac Newton
31830 PLAISANCE-DU-TOUCH**

A l'assemblée générale de la société **API LAURAGUAIS**,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **API LAURAGUAIS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les créances clients et les dettes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

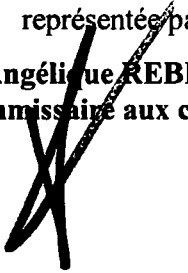
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Plaisance-du-Touch, le 10 juin 2022

BGH EXPERTS & CONSEILS

représentée par

Angélique REBELO
Commissaire aux comptes



ANNEXE - Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	1 312		1 312	1 296
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	4 205	4 205		50
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage inclus.				
	Autres immobilisations corporelles	26 232	13 907	12 326	15 311
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	2 624		2 624	2 592
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 900		1 900	1 900
TOTAL (II)		36 273	18 112	18 162	21 149
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	228 390		228 390	336 005
	Autres créances	62 332		62 332	25 574
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBLES	77 824		77 824	50 716
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	7 096		7 096	5 378
	TOTAL (III)	375 642		375 642	417 674
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		411 915	18 112	393 804	438 823
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				1 900	1 900
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	150 000	150 000
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(63 310)	(46 995)
	Résultat de l'exercice	14 959	(16 315)
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	101 649	86 690
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	76 598	82 000
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2	2
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 934	44 664
	Dettes fiscales et sociales	170 281	223 918
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	3 340	1 549
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	292 154	352 133
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	393 804	438 823
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	14 959,48	(16 314,87)
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	232 045	270 133
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **393 804** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 816 729** euros et un total **charges** de **1 801 770** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **14 959** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	1 296		16			1 312
	Autres	4 205					4 205
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 501		16			5 517
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	18 274					18 274
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	7 959					7 959
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 232					26 232
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	2 592		32			2 624
	Prêts et autres immobilisations financières	1 900					1 900
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 492		32			4 524
TOTAL		36 225		48			36 273

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	4 155	50		4 205
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 155	50		4 205
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	5 373	1 827		7 200
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	5 549	1 158		6 707
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 921	2 985		13 907
TOTAL		15 076	3 036		18 112

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 900	1 900	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	228 390	228 390	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	300	300	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 212	5 212	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	811	811	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	56 009	56 009	
	Charges constatées d'avances	7 096	7 096	
TOTAL DES CREANCES		299 718	299 718	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	76 598	16 489	60 110	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	41 934	41 934		
	Personnel et comptes rattachés	60 435	60 435		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 242	30 242		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	56 755	56 755		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	22 849	22 849		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2	2		
	Autres dettes	3 340	3 340		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		292 154	232 045	60 110	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		1 432			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		6 834			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

31/12/2021

Total des Produits à recevoir		7 853
Autres créances clients CLIENTS FACTURES A ETABLIR	7 042	7 042
Autres créances SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	811	811

Charges à payer

		31/12/2021
Total des Charges à payer		64 928
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		31 339
FOURNISSEURS	31 339	
Dettes fiscales et sociales		33 590
DETTES PROVISIO. POUR CONGES P	5 801	
AUTRES CHARGES A PAYER	2 847	
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	1 781	
AUTRES CHARGES A PAYER	1 224	
ETAT TAXE APPRENTISSAGE	5 085	
ETAT TAXE CET A PAYER	1 444	
ETAT TAXE FPC A PAYER	15 188	
ETAT TVS A PAYER	220	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		7 096	7 096
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			7 096

Capital social

		31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		150 000,00	1,0000	150 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		150 000,00	1,0000	150 000,00

Engagements financiers

	31/12/2021	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties PRET PGE GARANTI A HAUTEUR DE 90% DU MONTANT SOIT 80 000 EUROS			72 000
			72 000
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			72 000
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Annexe libre

TABLEAU VARIATION EFFECTIFS

	2021	2020
PERMANENTS	3,12	3
INTERIMAIRES	40,37	31,62



AUDIT

A.P.I. LAURAGAIS

2 bis, avenue François Mitterrand
31290 VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2021

A.P.I LAURAGUAIS

Société par actions simplifiée au capital de 150 000 €

Siège social :

**2 bis Avenue François Mitterrand
31290 VILLEFRANCHE-DE-LAURAGUAIS**

RCS TOULOUSE : 833 381 734

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

BGH EXPERTS & CONSEILS

Société de Commissariat aux Comptes

**4, rue Isaac Newton
31830 PLAISANCE-DU-TOUCH**

A l'assemblée générale de la société **A.P.I LAURAGUAIS**,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE
--

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce.

Fait à Plaisance-du-Touch, le 10 juin 2022

BGH EXPERTS & CONSEILS

représentée par

Angélique REBELO

Commissaire aux Comptes